

PLU

COMMUNE DE PORTS (37)

Elaboration

ANNEXES

 LISTE DES
SERVITUDES D' UTILITE PUBLIQUE

5.5a



Vu pour être annexé à l'arrêté du Président de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne en date du 12/05/2017,

Mettant à l'enquête publique le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ports,

Le Président,
M. Christian PIMBERT



Communauté de Communes
Touraine Val de Vienne
14 Route de Chinon
37220 PANZOULT

**Liste des servitudes d'utilité publique
de la commune de PORTS**

27/04/2016

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
AC1	Protection des monuments historiques	Code du Patrimoine L 621-1 et suivants	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 36, rue de Clocheville - 37000 TOURS
	Objet local		Acte de création
	Ancienne abbaye de Noyers (Cl. MH)	Arrêté ministériel 24 novembre 1964	<i>Salle capitulaire. MH situé sur la commune de Nouâtre.</i>
	Ancienne abbaye de Noyers (Inv. MH)	Arrêté ministériel 15 octobre 1971	<i>Porche, façade Sud, toitures. MH situé sur la Commune de Nouâtre.</i>
	Eglise de Noyers (Inv. MH)	Arrêté ministériel 18 octobre 1971	<i>MH situé sur la commune de Nouâtre.</i>

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
EL3	Marchepied	Art. L. 2131-2 et L. 2131-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques	Direction Départementale des Territoires - Subdivision fluviale. 40, rue Maurice de Tastes - 37100 TOURS
	Objet local		Acte de création
	3,25m en bordure de la rivière La Vienne	DECRET n°561033 13 octobre 1956	

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
PM1	Plan de prévention des risques naturels prévisibles	Lois 22/07/1987 et 02/02/1995 Art L 562-1 à 8 code de l'environnement	Direction Départementale des Territoires 61, Avenue de Grammont - 37041 TOURS CEDEX
	Objet local		Acte de création
	La Vienne		Arrêté préfectoral 09 mars 2012

Code	Intitulé de la servitude	Textes institutifs	Gestionnaire
T7civ	Servitude à l'extérieur des zones de dégagement	Articles R.244-1 et D.244-1 à 244-4 du code de l'aviation civile	DGAC 50 rue Henry-Farman 75720 PARIS Cedex 15 - 75720 PARIS Cedex 15
	Objet local		Acte de création
	Tout le territoire national		<i>Tout le territoire national en dehors de la zone de dégagement des servitudes T5</i>

Nota : les éléments dont le code SUP est XX impactent le territoire mais ne font pas encore (ou plus) l'objet de servitudes d'utilité publique.